

DECRET N°2017- 219 du 10 avril 2017
portant abrogation de nominations.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n°90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu** la décision portant proclamation, le 30 mars 2016 par la Cour Constitutionnelle, des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 20 mars 2016 ;
- Vu** le décret n°2016-264 du 6 avril 2016 portant composition du Gouvernement ;
- Vu** le décret n°2016-292 du 17 mai 2016 fixant la structure-type des ministères ;
- Vu** le décret n°2016-424 du 20 juillet 2016 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère du Travail, de la Fonction Publique et des Affaires Sociales ;
- Sur** proposition du Ministre du Travail, de la Fonction Publique et des Affaires Sociales,
- Le** Conseil des Ministres entendu en sa séance du 08 février 2017,

DECRETE :

Article 1^{er} : Sont abrogées, **uniquement en ce qui concerne chacun des intéressés**, les dispositions des décrets:

- n°2016-034 du 11 février 2016 portant nomination au Ministère de la Famille, des Affaires Sociales, de la Solidarité Nationale, des Handicapés et des Personnes de Troisième Age, de Madame **HOUEDJISSIN Lucrèce Médéton** en qualité de Directrice de la Famille, de l'Enfance et de l'Adolescence ;
- n°2011-808 du 29 décembre 2011 portant nomination de certains cadres au Ministère de la Famille, des Affaires Sociales, de la Solidarité Nationale, des Handicapés et des Personnes de Troisième Age, au nombre desquels Monsieur **PETONI KODA ISSIFOU Soumaïla** nommé en qualité de Directeur Général du Fonds d'Appui à la Réadaptation et à l'Intégration des Personnes Handicapées ;
- n°2013-227 du 03 mai 2013 portant nomination au Ministère de la Famille, des Affaires Sociales, de la Solidarité Nationale, des Handicapés et des Personnes de Troisième Age, de Monsieur **CHABI KONLO Chabi** en qualité de Directeur Général du Fonds National du Développement Social et de la Solidarité ;

- n°2015-057 du 09 février 2015 portant nomination au Ministère du Travail, de la Fonction Publique, de la Réforme Administrative et Institutionnelle, de Monsieur **SARIKI MOUSSA Malick** en qualité de Directeur Général de la Caisse Mutuelle de la Prévoyance Sociale ;

- n°2015-076 du 27 février 2015 portant nomination de Monsieur **DEGUENON Chrisostome Joany Spencer** en qualité de Directeur Général des Petites et Moyennes Entreprises et du Secteur privé au Ministère de l'Industrie, du Commerce des Petites et Moyennes Entreprises ;

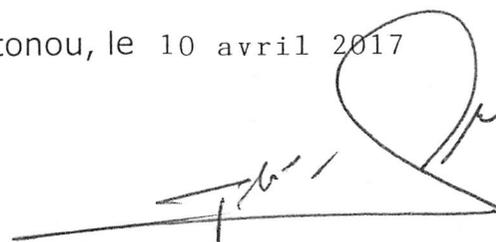
- n°2012-384 du 06 octobre 2012 portant nomination de Conseillers Techniques du Ministre de la Réforme Administrative et Institutionnelle, au nombre desquels Monsieur **ABOU ZOUNON Mohamed Rachid** nommé en qualité de Conseiller Technique à l'Observatoire et à la Promotion des Reformes.

Article 2 : Les intéressés sont déchargés de leurs fonctions et remis chacun à la disposition de son ministère d'origine.

Article 3 : Le présent décret prend effet pour compter de la date de sa signature et sera publié au Journal Officiel.

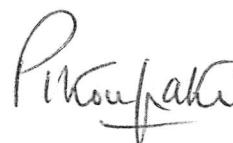
Fait à Cotonou, le 10 avril 2017

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



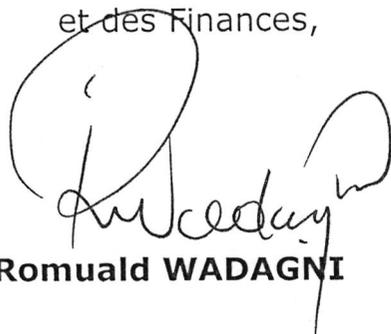
Patrice TALON.-

Le Ministre d'Etat, Secrétaire Général
de la Présidence de la République,



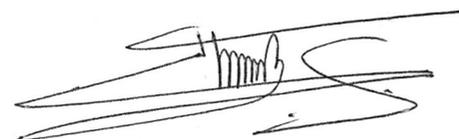
Pascal Irénée KOUPAKI

Le Ministre de l'Economie
et des Finances,



Romuald WADAGNI

Le Ministre du Travail, de la
Fonction Publique et des
Affaires Sociales,



Adidjatou A. MATHYS